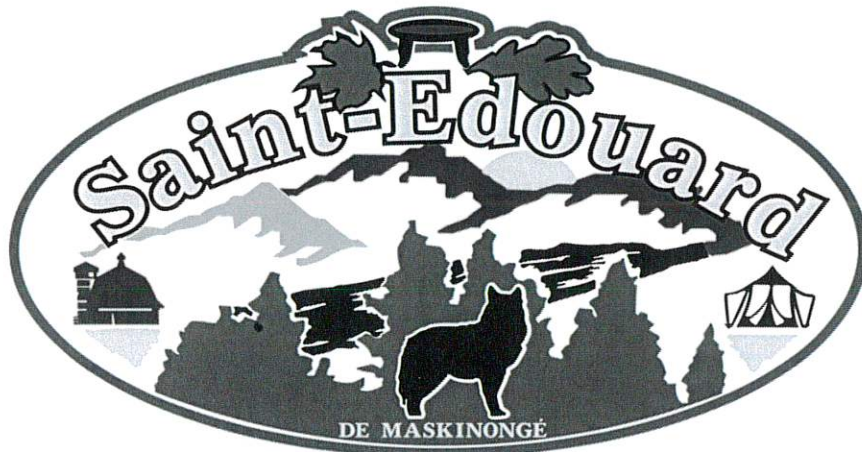


Le bavard

Mars 2026



au cœur de la nature

Municipalité
Saint-Édouard-de-Maskinongé
3851, rue Notre-Dame
Saint-Édouard-de-Maskinongé (Québec) J0K 2H0

Téléphone : (819) 268-2833

Télécopie : (819) 268-2883

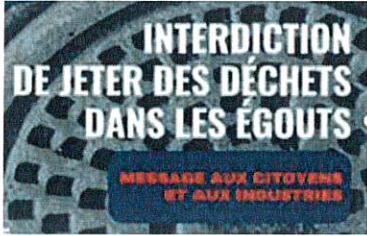
Courriel : municipalitestedouard@sogetel.net

Site web : st-edouard-de-maskinonge.ca

Facebook : Municipalité St-Édouard de Maskinongé

Heures d'ouverture :
Lundi au jeudi
de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

ENERCYCLE



« L'écocentre : le réflexe simple pour une planète propre et une démarche zéro déchet ! Réduisons l'enfouissement pour alléger notre compte de taxes et préserver nos égouts. Si, en tant que citoyen, vous remarquez une anomalie, merci de nous en faire part ! »

Matières acceptées gratuitement

- Appareils réfrigérants (réfrigérateur, climatiseur) et électroménagers (cuisinière, laveuse, sècheuse)
- Bois (branches, bois de démolition, bois de construction)
- Résidus verts (gazon, feuilles, tourbe, paille)
- Retailles de cèdres (feuillage et petites branches)
- Métaux
- Pneus usés et déjantés
- Contenants, emballages et imprimés (papier, carton, contenants de métal, plastique ou verre)
- Appareils électroniques et informatiques
- Bardeaux d'asphalte de couverture de toit
- Briques, béton et asphalte
- Matériaux de remplissage (terre, gravier, sable)
- Résidus domestiques dangereux (ampoules, piles, solvants (substances liquides), bonbonnes de propane, etc.) *

* Prendre note que durant l'hiver (1^{er} novembre au 31 mars), seulement la peinture, l'huile et les batteries d'automobiles sont acceptées. Cela s'applique aux écocentres de Saint-Étienne-des-Grès et Louiseville. Aux écocentres de Shawinigan, Trois-Rivières, secteur est et de Trois-Rivières, secteur ouest, tous les types de résidus domestiques dangereux sont acceptés durant l'année.

À partir de juin 2026 : paiement par carte de débit ou de crédit seulement. Aucun argent comptant.

Des frais de 15 \$ par chargement sont applicables pour les matières suivantes :

- Bois traité, ou créosoté
- Laine minérale
- Matelas et meubles rembourrés
- Panneaux de gypse
- Plastique non recyclable
- Prélart
- Revêtement de maison non métallique
- Souches
- Tapis
- Vitre (verre plat)
- Autres matières difficilement valorisables ou destinées à l'élimination.

➤ **L'ÉCOCENTRE DE LOUISEVILLE EST SITUÉ AU 760, AVENUE DEVEAULT**

Ouverture l'été : Mardi au samedi du 1^{er} avril au 31 octobre de 9h00 à 16h30.

Ouverture l'hiver : Mardi au samedi du 1^{er} novembre au 31 mars de 8h30 à 16h00.

Pour plus d'information : <https://www.energycle.ca/les-ecocentres/>

MESSAGE DE LA MUNICIPALITÉ



Il est interdit et écologiquement néfaste de jeter des produits toxiques, chimiques ou des résidus domestiques dangereux (RDD) dans les égouts (évier ou toilettes). Peintures, solvants, huiles, médicaments et produits d'entretien polluent les rivières, bloquent les canalisations et endommagent les stations d'épuration. **Utilisez les ÉCOCENTRES :**

Ce qui ne doit JAMAIS aller dans les égouts :

- **Résidus Dangereux :** Peinture, vernis, solvants, pesticides, produits d'entretien corrosifs, huiles à moteur, essence.
- **Médicaments :** Retournez-les à la pharmacie.
- **Matières grasses :** Huiles de cuisson, graisses.
- **Produits hygiéniques :** Lingettes (même « jetables »), tampons, couches, soie dentaire, cotons-tiges.

Conséquences des rejets toxiques :

- **Pollution aquatique :** Les stations d'épuration ne traitent pas tout ; ces produits contaminent la faune et la flore.
- **Domages :** Corrosion des tuyaux, blocages, et bris coûteux de pompes municipales.
- **Risques :** Les produits toxiques (mercure, plomb, solvants) menacent la biodiversité et la santé humaine.

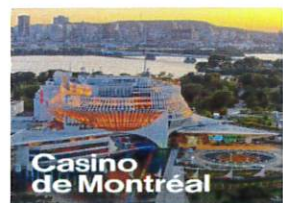
Que faire ?

- Utilisez les **ÉCOCENTRES**.
- Utilisez des produits d'entretien écologiques.
- Ne jetez que du papier hygiénique dans la toilette.

« L'écocentre : le réflexe simple pour une planète propre et une démarche zéro déchet ! Réduisons l'enfouissement pour alléger notre compte de taxes et préserver nos égouts. Si, en tant que citoyen, vous remarquez une anomalie, merci de nous en faire part ! »



- *Il y a toujours les jeux du mercredi soir et vendredi après-midi.*
- Tous les jeudis, dès 18h30 pratique de danse avec Linda et Bernard. Danse en ligne et en couple au coût de 10\$ par personne.
- Samedi 28 mars, Soirée de danse avec Doris et Léon à 19h30 au coût de 10\$. Vous apportez vos consommations. Bienvenu à tous!
- **Dimanche 29 mars, brunch et karaoké avec Michel Lefevbre 25\$ (Brunch à 11h30 & Karaoké à 13h30).**
- Dimanche 12 avril, Tournoi de Babette à 13h au coût de 10\$. Inscription avant le 7avril.
- Dimanche 7 juin, Spectacle au casino de Montréal « Daraïche et Filles » autocar et spectacle au coût de 105\$. Départ aux Portes de la Mauricie à 11h00. Spectacle à 16h00 retour après le spectacle. Restaurant L'Instant sur place, prix raisonnable, à vos frais. Inscription avant 19 avril.



Pour information & inscription : Bernard Clément au 450-753-0989, président FADOQ



Bonjour! paroissiens paroissiennes,
De la communauté chrétienne de Saint-Édouard-de-Maskinongé.
Paroisse St-Frère-André.

- 🕯 **Samedi, 14 mars funérailles à 15h30**
- 🕯 Samedi, 21 mars Abbé Benoît Matiri
- 🕯 Samedi, 28 mars Abbé François Doucet
- 🕯 **Dimanche, 5 avril Pâques messe à 10h30 Benoît Béland**
- 🕯 Samedi, 11 avril Fortuné Kamate
- 🕯 Samedi, 18 avril Liturgie de la parole
- 🕯 Samedi, 25 avril Abbé Benoît Matiri
- 🕯 Samedi, 2 mai Abbé Julio Duran
- 🕯 Samedi, 9 mai Abbé Benoît Matiri
- 🕯 Samedi, 16 mai liturgie de la parole

Vous êtes cordialement toutes et tous invités(es)

- Comme tous les ans nous vous demandons de participer au maintien de notre église par une contribution (dîme) volontaire, notre objectif cette année est de 5000,00\$. La somme amassée est de 425,00\$. Merci pour votre contribution!

Guy Lapointe, Agent de communication

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 50 de la Loi des fabriques, vous êtes par la présente convoquée à une assemblée des paroissiennes et paroissiens de la Paroisse Saint-Frère André, qui aura lieu le :

Dimanche, 29 mars 2026
Immédiatement après la messe de 10h30
À l'église Saint-Antoine de Padoue de Louiseville

Nous avons aujourd'hui l'opportunité de faire avancer concrètement notre communauté grâce au vote portant sur un emprunt qui financera l'achat de nouvelles chaudières pour le chauffage de l'église Saint-Antoine de Padoue. Le montant de l'emprunt est de 200,000,00\$.

Ce projet n'est pas une dépense, mais un investissement dans notre avenir : amélioration des services, dynamisation du territoire, meilleure qualité de vie pour tous.

Votre voix compte. En votant en faveur de cet emprunt, vous participez directement à la construction d'un futur plus solide et plus ambitieux pour notre collectivité. Mobilisons-nous et faisons le choix du progrès.

Ordre du jour :

1. Présentation du projet de remplacement des chaudières
2. Présentation des devis et du plan de financement
3. Proposition de souscription d'un emprunt
4. Questions diverses
5. Vote

Avec toute ma considération,
Guy Lapointe, Président de la Paroisse Saint-Frère André



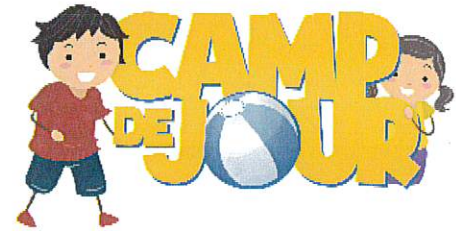
Camp de jour – Été 2026

« POUR UN ÉTÉ INOUBLIABLE »

Le Camp de jour de Saint-Édouard-de-Maskinongé est de retour pour une 5^e année et la **période d'inscription est maintenant commencée.**

Coûts du Camp de jour par enfant :

Résidents		Non-résidents	
par enfant	300 \$	par enfant	355 \$



Coûts pour le service de garde par enfant :

Résidents		Non-résidents	
par enfant	155 \$	par enfant	200 \$

- * Un service de garde est mis en place pour la durée du Camp de jour, mais le nombre d'enfants inscrits pourrait être limité.

Heures d'ouverture :

Camp de jour : de 9h00 à 16h00 (du lundi au vendredi)
Service de garde : de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h30 (du lundi au vendredi)

Durée du Camp de jour :

- ✚ Le Camp de jour sera du **jeudi 25 juin au vendredi 21 août 2026**, soit pour une période de 8 semaines et 2 jours.

Paiement et Inscription :

- Le paiement sera effectué par chèque (possibilité de 2 versements), un virement bancaire via courriel ou en argent.

👋 Date maximum pour l'inscription : 27 avril 2026

- ★ Les places étant limitées, les résidents de Saint-Édouard-de-Maskinongé seront priorités.
- ★ Les autres inscriptions seront sur une liste d'attente et seront contactées en ordre d'inscriptions selon le nombre de places restantes.

✍ **FORMULAIRE D'INSCRIPTION :** Via le **Site Web** : www.st-edouard-de-maskinonge.ca
« Onglet Municipalité dans Communiqués » ou une demande à la municipalité au 819-268-2833 ou par courriel : municipalitestedouard@sogetel.net

Ce que votre enfant doit apporter tous les jours :

- Repas chaud ou froid et deux collations
- Bouteille d'eau Serviette
- Maillot de bain
- Crème solaire
- Casquette ou chapeau
- Espadrilles

Merci!





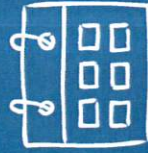
NOS BIBLIOTHÈQUES

s'animent

**SAINT-ÉDOUARD-
DE-MASKINONGÉ**



**CONFÉRENCE
"LA PLANIFICATION
D'UN POTAGER"
AVEC L'AUTEUR ET
JARDINIER YVES GAGNON**



**SAMEDI
28 MARS 2026
13H30**



Gratuit!

INSCRIPTION :
819 268-2833 ou
municipalitedouard@sogetel.net



ENTENTE SECTORIELLE
DE DÉVELOPPEMENT
DE LA CULTURE

MRC
Maskinongé
Québec





Municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé

2025 - Contrats municipaux consentis de 2 000\$ et plus totalisant une dépense minimale de 25 000\$
 Toute municipalité publie la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédant avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense Total qui dépasse 25 000\$. La liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat.

code municipal
 art. 961.4 alinéa 2

Nom du Fournisseur	Montant	Description
STÉPHANE BÉRARD CPA INC.	4 570,26 \$	Rapport d'audit - TECQ 2019-2024
	21 247,38 \$	Vérification comptable exercice financier 2024
	25 817,64 \$	
OMNIFAB	31 675,66 \$	Achat & installation pompe/moteur/service de grue puit #1
9413-1778 QUÉBEC INC./ E360S	42 425,76 \$	Transport & Collecte de ORDURES
FQM Assurances Inc.	34 155,15 \$	Renouvellement des assurances municipales 2025 (responsabilité, pompiers, véhicules)
MINISTRE DES FINANCES	63 626,00 \$	Service annuel de la Sûreté du Québec 2025
MRC de MASKINONGÉ	111 002,00 \$	Quotes-Parts 2025
	44 261,26 \$	Redevances et Enfouissement 2025 des ORDURES
	1 056,21 \$	Congrès FQM, frais & hébergement
	26 882,88 \$	Service ingénierie_chemin Ruisseau-Plat/Lac Marianne & Géomatique(cartre zonage)
	1 676,77 \$	Cour municipale
	184 879,12 \$	
NORDIKeau inc.	29 318,64 \$	Offre de services professionnels - pour l'Exploitation des ouvrages d'assainissement (eaux usées)
	29 318,64 \$	Offre de services professionnels - pour l'Exploitation des ouvrages de production (eau potable)
	4 871,98 \$	Sonde débordomètre / EED (cartouche capteur digital, piles ijinus+transport)
	2 700,19 \$	SQEEP - Recherche de fuites par écoute systématique.
	13 459,06 \$	SQEEP - Débitmètre, vérification - suivi MELCC cuivre & plomb
	79 668,51 \$	Échantillonnages - Eau potable, brute & usée
TRANSPORT NOÉL THIBODEAU INC.	162 969,45 \$	Octroi du contrat – Déneigement des chemins
	4 778,07 \$	Niveleuse chemins Bois Blanc, 3e Rang, Lac Marianne & de la Grande-Coulée, nettoyage fossés chemin Bois Blanc, transport 0¼ (14,70 T).
	167 747,52 \$	

CALENDRIER ANNUEL DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL 2026

Réf. : articles 148 et 148.0.1 du Code municipal

Mardi 13 janvier	Mardi 7 juillet
Mardi 3 février	Mardi 4 août
Mardi 3 mars	Mardi 1 septembre
Mardi 7 avril	Mercredi 6 octobre
Mardi 5 mai	Mardi 3 novembre
Mardi 2 juin	Mardi 1 décembre

✚ **Toutes les assemblées ont lieu à compter de 19h30.**



Municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé

Conseil Municipal pour 2025-2029

Mairesse : Mme Johanne Champagne 819-268-2833 Poste : 2525

Siège # 1 M. Michel Lambert 819-268-9232 Loisirs, Culture & Environnement

Siège # 2 M. Gaétan Petit 819-268-6663 Travaux publics, Urbanisme & Sécurité publique

Siège # 3 M. Stéphan Tellier (Maire suppléant) 450-898-7673 Travaux publics, Urbanisme & Sécurité publique

Siège # 4 M. Stéphane Boivin 819-609-8786 Travaux publics, Urbanisme & Sécurité publique

Siège # 5 Mme Isabelle Jeffrey 450-820-2115 Loisirs, Culture & Environnement

Siège # 6 M. René Paquin 819-691-5251 Loisirs, Culture & Environnement

MESSAGE IMPORTANT :

À toutes personnes ou tous organismes qui désirent faire publier un article dans « **LE BAVARD** ». Vous devrez, faire parvenir celui-ci **avant le 10 du mois**. Merci de votre compréhension et de votre bonne collaboration! Adresse courriel : municipalitestedouard@sogetel.net



Conformément à l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (chapitre Q-2, r. 40), le responsable du système de distribution de l'eau de la Municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé a complété le bilan de la qualité de l'eau livrée à des fins de consommation humaine pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Toute personne intéressée peut consulter le document sur le site internet de la municipalité au : st-edouard-de-maskinonge.ca ou obtenir copie du document, en faisant une demande en ce sens par courriel à la municipalité au : municipalitestedouard@sogetel.net ou venir directement au bureau municipal chercher une copie. Merci!